



Le projet sur l'économie numérique

José Angelo Estrella Faria

Conseiller juridique principal
Secrétariat de la CNUDCI



Le mandat

- En 2018, la CNUDCI a demandé au secrétariat de compiler des informations sur les questions juridiques liées à l'économie numérique
- Ce travail se fondait sur la nécessité de comprendre les **implications juridiques** pour les acteurs commerciaux des **technologies émergentes** déployées dans l'économie numérique

Sujets explorés jusqu'à présent

- Intelligence artificielle (IA) et automatisation
 - L'utilisation de l'IA et de l'automatisation dans la **formation et l'exécution des contrats** a un lien évident avec les textes existants de la CNUDCI sur la reconnaissance juridique des contrats électroniques et l'utilisation de ce qu'on appelle les « agents électroniques »
 - L'utilisation éthique de l'IA est abordée dans d'autres enceintes internationales, mais peut être pertinente pour la reconnaissance juridique des systèmes d'IA

Sujets explorés jusqu'à présent

- Transactions de données
 - **L'accès aux données** est essentiel pour le développement de l'économie numérique (y compris le déploiement des systèmes d'IA)
 - L'incertitude quant au statut juridique des données et à l'application du droit des contrats existant à l'économie des données est un obstacle potentiel aux flux de données
 - Les obstacles réglementaires aux flux transfrontaliers de données sont abordés dans d'autres enceintes internationales (OMC)
 - Mettre l'accent sur les données non-personnelles

Sujets explorés jusqu'à présent

- Plateformes en ligne
 - L'économie des plateformes est de plus en plus importante dans les transactions réalisées pour la fourniture de biens et de services, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le règlement des différends
 - Les plateformes fournissent un espace en ligne pour le déploiement d'une gamme de technologies émergentes, telles que l'IA (forte interdépendance entre les sujets)
 - La perturbation des rapports traditionnels « B2B » peut justifier une intervention législative visant à promouvoir les principes d'équité et de transparence

Prochaines étapes

- En 2021, le secrétariat de la CNUDCI présentera :
 - Une **taxonomie juridique révisée** des principales technologies et applications émergentes qui servira de point de repère pour les travaux futurs
 - une proposition de travaux futurs sur **l'IA et les contrats automatisés** qui s'appuiera sur les textes législatifs existants de la CNUDCI sur le commerce électronique
- Les travaux exploratoires se poursuivront sur les **plateformes en ligne** et les **transactions de données**



Nations Unies

CNUDCI

Plus d'informations:

<https://uncitral.un.org/fr/commission>

Contact: uncitral@un.org